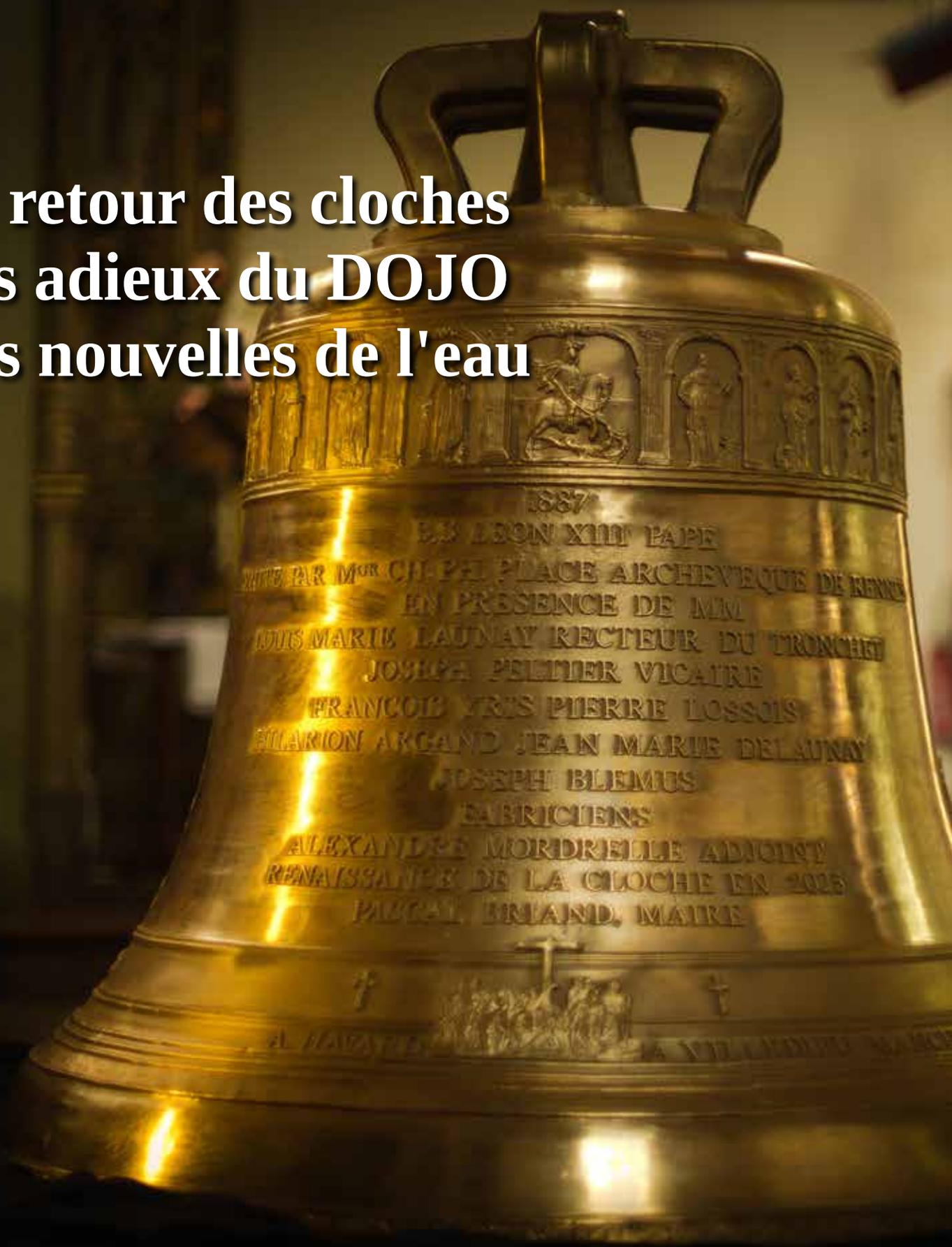


Le Tronchet

LE MAGAZINE DE LA VIE MUNICIPALE | Juillet 2025

Le retour des cloches
Les adieux du DOJO
Des nouvelles de l'eau





Chères tronchetoises, chers tronchetois,

L'été s'installe dans notre commune et avec lui, une dynamique qui se traduit par de nombreux projets et réalisations en cours. Je souhaite prendre un moment pour vous informer des travaux et des initiatives qui embellissent notre quotidien et préparent l'avenir du Tronchet.

Je suis ravi de vous annoncer que les travaux de restructuration et de verdissement de la place du Cerf se terminent pour la première phase. Il restera les plantations en fin d'année. Cet espace central de

notre village va se transformer en un lieu de vie agréable, propice aux échanges et à la convivialité. Nous souhaitons y intégrer davantage de verdure, créant ainsi un environnement apaisant au cœur de notre commune.

Dans ce même esprit, un ponton sera installé prochainement sur la rive gauche de l'étang des Lauriers, dans l'axe de l'auditorium. Ce nouvel aménagement visera à favoriser les loisirs et à renforcer notre lien avec la nature. Je vous invite à profiter de ces espaces revitalisés pour des moments de détente en famille ou entre amis.

Dans notre démarche d'amélioration des infrastructures, nous mettons également en place un renforcement (première phase) du réseau électrique, de l'éclairage public et des télécommunications dans le secteur central de la Villejoie. Ces travaux sont essentiels pour sécuriser le réseau électrique. Les travaux menés par le SDE démarreront à partir de septembre.

La désimperméabilisation et la végétalisation de la cour de notre école publique Albert Aubry débuteront le 7 juillet. Ce projet participera à l'éducation à l'environnement tout en améliorant le cadre de vie scolaire.

Nous avons acquis une parcelle pour créer un chemin piétonnier reliant la route départementale 9 à l'école. Ces réalisations s'inscrivent dans notre volonté d'améliorer le cadre de vie et la mobilité de tous.

Les études menées avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne avancent sur le secteur du Baillage. Nous prévoyons le début des travaux de démolition et de dépollution au dernier trimestre, une étape cruciale pour revitaliser ce secteur.

Je tiens aussi à souligner l'initiative de transport à la demande du réseau MAT de Saint-Malo Agglomération (SMA), qui vise à faciliter vos déplacements. N'hésitez pas à en profiter pour découvrir les communes de l'agglomération.

Par ailleurs, des études pour la restauration de notre station d'épuration sont en cours par Saint-Malo Agglomération. Ces études sont nécessaires pour maintenir la qualité de l'eau qui alimente le secteur du Pays de Saint-Malo.

Enfin, je suis heureux de vous informer de la réalisation de nichoirs sur les bâtiments communaux pour accueillir nos amis les oiseaux, ainsi que d'une animation et d'une sensibilisation à la biodiversité qui a eu lieu le 14 juin sur la prairie du Béranger. Ces actions témoignent de notre engagement envers la préservation de notre environnement.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à l'association DOJO de la Forêt du Mesnil qui cesse son activité après plus de 10 années d'engagement et de passion dans la pratique du judo. Leur dévouement a permis de nombreux jeunes et adultes de s'épanouir à travers ce noble sport. Merci pour tous les souvenirs et les moments partagés.

Notez bien que nous organisons une randonnée le 24 août pour découvrir les chemins et le patrimoine restaurés de notre commune, ainsi qu'un spectacle à la salle des fêtes le 29 novembre au profit du Téléthon. Ces événements sont des occasions parfaites pour renforcer nos liens et pour célébrer ensemble notre belle commune.

Cet été, engageons-nous ensemble pour le Tronchet. Profitez de chaque instant, et n'hésitez pas à venir échanger vos idées et vos suggestions.

Bien à vous,

Pascal Briand, Maire du Tronchet

Sommaire

VIE COMMUNALE

- Edito du Maire
- Bibliothèque
- Challenge de lecture
- Fête des mères
- Fête des voisins
- Sur vos agendas
- Horaires mairie
- Etat civil

INFOS COMMUNALES

- DICRIM
- Le retour des cloches
- Principales décisions du conseil
- Vitesse et priorité
- Intramuros
- Vos animaux

INFOS GÉNÉRALES

- Canicule
- Les eaux de Beaufort
- Actualités du SAGE
- Nouveau site web du SAGE

VIE SOCIALE

- MAPE
- Recensement des jeunes de 16 ans
- BREIZHGO
- France Services

VIE ASSOCIATIVE

- Amis de la nature
- APE
- Artistes peintres
- Comité des fêtes
- Club Multi activités
- Marche détente et découverte
- DOJO
- Gym détente
- UNC

MÉMOIRES DU PASSÉ...

- La fête de la libération

Directeur de la publication : Pascal Briand
 Rédaction et coordination : la municipalité
 Crédits photos : Mairie du Tronchet
 Conception et impression : Atimco
 Dépôt légal : JUILLET 2025

Contact : Mairie du Tronchet
 Tél. 02 99 58 95 39

Le Baillage - 35540 Le Tronchet



La bibliothèque

Rétrospective en photos du 1^{er} Semestre 2025 au Point Lecture du Tronchet

Animation nouvelle année : séance du mercredi 8 janvier animée par Fanny Fonteneau (bibliothécaire) et Gwénaelle Venisse (bénévole à la bibliothèque) : Atelier – Histoire – Goûter des rois



Coloriage de la nouvelle année



Création de couronne des rois

Pour finir, cet après midi nous avons mangé des galettes des rois achetées à l'épicerie « Chez Mél » et lu une histoire autour de la galette.

Animation jeux en folies : séance du mardi 11 Février animée par Fanny (bibliothécaire) et Gwénaelle (bénévole à la bibliothèque) : Atelier – jeux de construction et de société



Jeux de société en famille



Création de masque pour le carnaval

Durant l'été 2025, du 28 Juillet au 16 Août inclus, la bibliothèque sera fermée, car Fanny prend aussi ses vacances.

Cependant les bénévoles de la bibliothèque ouvriront la bibliothèque :

- le mercredi 30 Juillet : 14h-16h
 - le vendredi 1er Août : 10h-12h
 - le mercredi 6 Août : 14h-16h
 - le vendredi 8 Août : 10h-12h
- Merci à elles

Animation du mardi 15 Avril animée par Fanny (bibliothécaire) et Gwénaelle (bénévole à la bibliothèque) pour les enfants de + de 3 ans accompagnés des parents : Atelier – Histoire - Grand jeu de l'oie



« Je veux être une maman tout de suite »



Animation jeu de l'oie



Chasse à l'œuf avec le panier créé par chaque enfant

La bibliothèque

Challenge de lecture



Les bibliothèques du Mesnil regroupant Plerguer, Miniac-Morvan et Le Tronchet ont organisé une soirée de lecture à voix haute, pour les écoliers des classes de CM1 et CM2. Cette 2^e édition a remporté un vif succès. La salle des fêtes du Tronchet était comble avec la présence des enfants, de leur famille, des élus des trois communes et des 6 membres du jury.

Au total, cinquante-quatre élèves se sont inscrits à ce challenge et chacun d'entre eux avait choisi un roman, qu'il devait présenter brièvement devant un jury. Chaque jury était chargé de sélectionner un lauréat parmi la quinzaine d'écoliers, ayant relevé ce défi de lecture publique. Un exercice pas facile, qui demande de l'audace et de l'attention, dans un environnement en mouvement, pas forcément propice à la concentration, ont salué jurés et élus. Nous sommes heureux de voir autant d'enfants intéressés par la lecture, à l'heure où l'on entend partout, que les jeunes lisent de moins en moins.

Le jury du Tronchet, composé de Pauline Bourgeault,

psychologue, passionnée de théâtre et d'écriture, et Camille Daucus, auteure d'une nouvelle « Rêves au détail dans un recueil de texte qui se nomme Interstices », a sélectionné Nais Daumer.

Le jury de Plerguer, composé de Virginie David, intervenante en ateliers d'écriture, et de Servane Jourdan, créatrice de contenu sur internet et auteure de romans adultes, a élu Lysia Hubault.

Le jury de Miniac-Morvan composé de Sophie Nimsgern professeur de français en collège et de Forence Arnould, comédienne et fondatrice de la troupe de spectacles jeunesse « Ecoutez voir » a sélectionné Mathilde Le Bourg.

Les trois vainqueurs ont reçu une coupe et un roman « L'école du bien et du mal : Les origines » de Soman Chainani. Les autres participants, ont reçu un roman de Carole Trébor « Jeanne, la fille du Docteur Loiseau » en récompense du travail accompli et ont été félicités pour leurs prestations. Une animation réussie, que les trois bibliothécaires se disent prêtes à renouveler l'an prochain, cette fois à Miniac-Morvan.

Fêtes des voisins

Le samedi 31 Mai, à l'occasion de la fête des voisins, les riverains de la Horsvoirie, et ceux de Villegâte se sont retrouvés pour un apéritif partagé. Une belle occasion de se parler et de mieux faire connaissance dans une bonne ambiance, et où la bonne humeur était au rendez-vous.



La Horsvoirie



Villegâte

Fête des mères

Le samedi 24 mai, les membres du CCAS, accompagnés de quelques élus et de quelques bénévoles, ont accueilli les nouveaux bébés de l'année et leur famille à l'occasion de la fête des mères.

Pascal Briand, Maire, n'a pu être présent suite à une blessure.

6 nouveau-nés étaient présents, et nous remercions leur famille de leur participation à ce moment de convivialité. Les mamans sont reparties chacune avec une fleur offerte par le CCAS.

Aimé, Armel, Louka, Malo, Marcel et Ysée nous ont charmés par leurs sourires.



Sur vos agendas

La mairie vous invite à noter les événements suivants sur votre agenda:



Août

Dimanche 24 : Randonnée pour découvrir les nouveaux chemins de la commune et pique-nique dans le cloître de l'abbaye

Septembre

Vendredi 5 : Forum des associations et des entreprises locales à 18h30 dans la salle annexe

Mercredi 10 : Réunion de rentrée du club Multi Activités à 18h30 dans la salle annexe

Samedi 27 : Concours de palets organisé par les Amis de la Nature à Mireloup

Octobre

Lundi 6 : Animation avec loto au sein de l'Ehpad de l'Orée du Bois dans le cadre de la « Semaine bleue »

Samedi 11 au dimanche 19 : Exposition des artistes peintres de la commune en salle annexe

Dimanche 12 : Fête du Parc Naturel Régional

Samedi 18 : Fête de l'automne, soirée tartiflette et soirée dansante organisée par le comité des fêtes

Mardi 28 : Animation en bibliothèque pour les 3 ans et +

Novembre

Lundi 11 : Commémoration de la fin de la première guerre mondiale au monument aux morts à 11h

Dimanche 23 : Repas des anciens organisé par le CCAS

Vendredi 28 : Téléthon

Samedi 29 : Téléthon (suite) avec soirée dansante et orchestre

Décembre

Mercredi 17 : Animation en bibliothèque pour les 3 ans et +



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

Aimé, Armel, Ewen, Gaïa, Louka, Marcel, Ysée

Peine et Tristesse :

Augustine, Bernard, Daniel, Denise, Didier, Henriette, Jean, Joël, Marie-Thérèse, Monique, Monique, Nicole, Paulette, Pierre, Roger et Thérèse nous ont quittés

Vous vous mariez :

Une démarche en ligne vous propose d'informer les administrations (assurance maladie, allocations familiales, bureau du service national) de votre changement de nom d'usage.

Le service est gratuit.

www.service-public.fr ou www.mon.service-public.fr

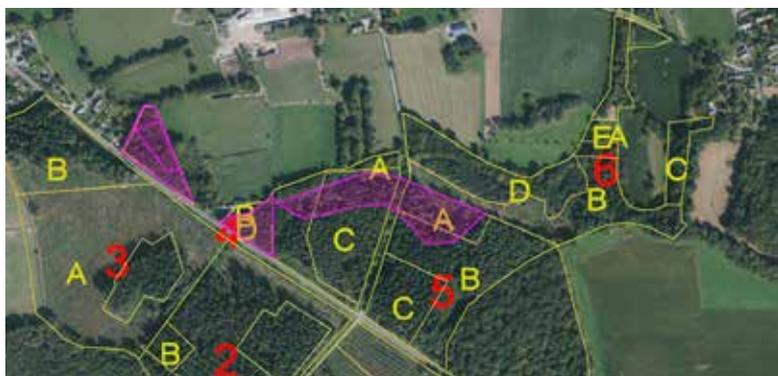
| | | |
|--|--|---|
| Mairie : 02 99 58 95 39 mairie@letronchet.eu | Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 | Samedi de 9h à 12h |
| Bibliothèque : 02 99 58 95 39 bibliothequedutronchet@gmail.com www.letronchet.bibenligne.fr | Lundi et mercredi 9h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 Mardi 13h30 à 17h00 Vendredi 9h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30 | Samedi de 9h30 à 11h45 Fermées : le jeudi, le mardi matin, le 1 ^{er} mercredi du mois et les 2 ^e et 4 ^e samedis du mois |
| Agence postale communale : 02 99 58 14 17 | Lundi, mercredi et vendredi 9h30 à 12h00 et 13h30 à 16h15 Mardi 13h30 à 16h15 | |
| Gendarmerie Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine : 02 99 58 40 05 | Lundi, mercredi et samedi de 14h à 18h Vendredi de 8h à 10h et de 14h à 18h | |

Principales décisions du dernier conseil

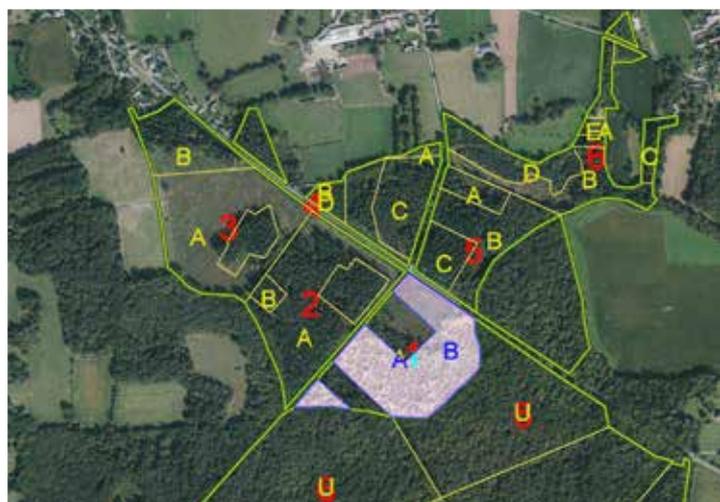
OFFICE NATIONAL DES FORETS : ASSIETTE ET COUPE 2025

L'office National des Forêts propose l'inscription de coupes de bois pour l'exercice 2025 dans la forêt communale des Landes de Villegate relevant du Régime Forestier.

Zones en rose sur le plan ci-dessous :



Délibération adoptée à l'unanimité.



DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS DE SAINT MALO AGGLOMERATION POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU CERF

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande de subvention pour un Fonds de concours de Saint-Malo Agglomération dans le cadre de l'aménagement de la Place du Cerf.

L'aide accordée serait de 17 808 euros.



Le plan de financement peut s'établir ainsi :

| DEPENSES HT | | RECETTES HT | | % |
|--|-------------------|---|-------------------|---------------|
| MAITRISE D'OEUVRE Atec Ouest | 10 850.00 | ETAT DETR | 76 340.00 | 34.78 |
| TRAVAUX Potin TP | 167 656.50 | INTERCOMMUNALITE Saint-Malo Agglomération | 17 808.00 | 8.11 |
| EFFACEMENT RESEAUX SDE 35 | 40 989.44 | AUTRE PARTICIPATION Participation communale | 125 347.94 | 57.11 |
| TOTAL | 219 495.94 | TOTAL | 219 495.94 | 100.00 |

Délibération adoptée à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DE CONVENTION AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pour accomplir sa mission d'aménagement du territoire, la poste s'appuie sur un réseau de points contacts, et propose aux communes la gestion de ces « Agences Postales Communales » offrant les prestations postales courantes.

Les droits et obligations des parties sont établies par convention. Celle-ci étant arrivée à son terme le 26 septembre 2023, il est

proposé de la renouveler aux conditions suivantes :

La commune est éligible à l'indemnité forfaitaire de 1 185.00 euros mensuelle actuellement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler ladite convention pour une durée de 9 ans.

MODIFICATION STATUTAIRE DE SAINT-MALO AGGLOMERATION – PRISE DE COMPETENCES

Le Projet de Territoire, approuvé le 18 novembre 2021, et sur lequel les 18 communes de l'Agglomération se sont engagées collectivement, porte 2 ambitions sur 4 consacrées à la **solidarité** et la proximité.

Ce projet de territoire est né de multiples rencontres avec les concitoyens de Saint-Malo Agglomération, qui ont ainsi largement exprimé leur souhait de voir émerger ou se renforcer des actions en faveur du lien social, de la cohésion, de l'entraide et de l'équilibre intercommunal.

Se doter aujourd'hui d'une **nouvelle compétence portant sur des projets de solidarités** permettra à Saint-Malo Agglomération de venir soutenir, compléter, consolider les nombreuses actions mises en œuvre par chaque commune en faveur de services et projets pour tous les âges de la vie, qu'ils s'adressent aux

familles, aux tout-petits, aux enfants, aux jeunes, aux adultes, comme aux aînés de notre territoire.

La prise de compétence **France Services** permettra de la même manière de venir en aide aux habitants, à un moment où les démarches administratives dématérialisées deviennent la norme, et le besoin d'un accompagnement humain d'autant plus essentiel pour ne laisser aucun habitant au bord de la route.

Le **Malo Agglo Petite Enfance (MAPE)**, dont la compétence communautaire a été prise en 2019, est une bonne illustration des services qui peuvent être offerts par l'Agglomération aux côtés des actions communales, sans rien leur retirer, mais précisément en ajoutant une offre supplémentaire à leurs professionnels et à leurs habitants.

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL – AFFECTATIONS DES RESULTATS

| | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|---|----------------|----------------|
| Dépenses | 761 585.64 € | 520 571.17 € |
| Recettes | 951 363.34 € | 427 435.97 € |
| Résultat n | 189 777.70 € | -93 135.20 € |
| Reports de l'exercice n-1 | 27 658.20 € | 378 337.20 € |
| Résultat cumulé | 217 435.90 € | 285 202.00 € |
| Part affectée à l'investissement 2025 (compte 1068) | | 217 435.90 € |

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **Reconduit**, les taux d'impositions des taxes directes locales pour l'année 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 34.85 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 49.20 %

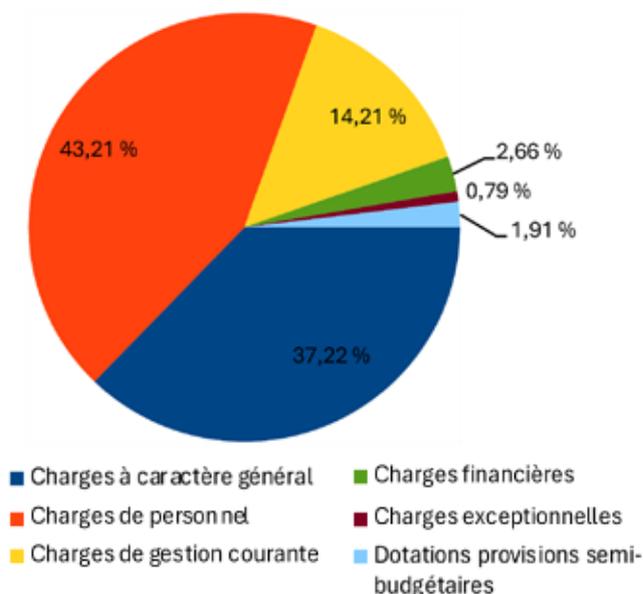
- taxe d'habitation (TH) : 12.79 %
 - majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 50 %
 - dit que la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires passera à 60% à la prochaine modification.
- Les taux **communaux** n'ont pas augmenté depuis 2010.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2025

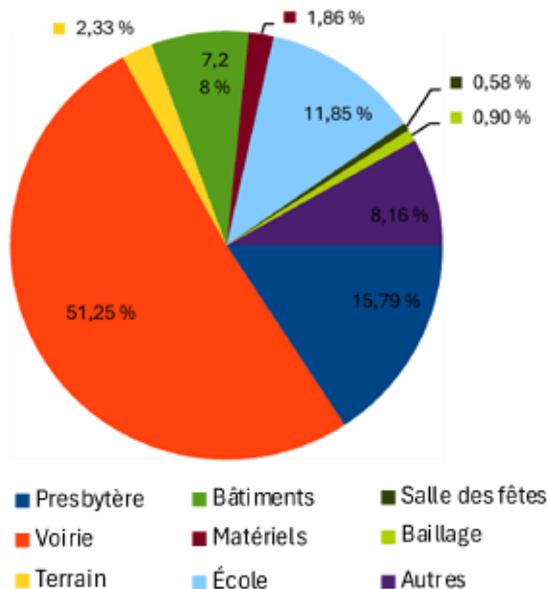
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'adopter le budget primitif 2025 du budget principal tel que présenté, équilibré comme suit :

Dépenses de fonctionnement 2025 = 891 100 €



Dépenses d'investissement 2025 = 858 900 €



ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR CREATION DE PASSAGE PIETONNIER ECOLE- SALLE DES FETES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'habitation située au 16 rue du Baillage est à vendre. Après négociation avec les propriétaires, Monsieur le Maire propose aux conseillers d'acquérir un passage de 3 mètres de large le long de cette parcelle pour y créer un chemin piétonnier, qui reliera la rue du Baillage à l'école et à la salle des fêtes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à acquérir l'emplacement du futur chemin piétonnier sur la parcelle cadastrée OB 578 , d'une surface d'environ 75 ca, pour un montant de 5 000 euros , frais et charges en sus. Les travaux de clôture seront à la charge de la commune.

CONVENTION DE PARTENARIAT « BIBLIOTHEQUES DU MESNIL »

La convention entre les communes de Miniac-Morvan, Le Tronchet et Plerguer vise à soutenir le réseau de bibliothèques appelé « Bibliothèques du Mesnil ».

Organisation et Fonctionnement

- **Informatique** : Utilisation d'un logiciel professionnel unique pour la gestion des bibliothèques, avec un catalogue commun et un portail en ligne.
- **Collections** : Les collections restent la propriété des communes mais sont mises à disposition du réseau.
- **Services** : Harmonisation des conditions d'inscription et de prêt, avec un compte lecteur unique permettant l'emprunt dans les 3 bibliothèques.

- **Circulation des documents** : Les documents peuvent être empruntés et restitués dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Engagements des Communes

- **Budget** : Chaque commune s'engage à adopter un budget d'acquisitions documentaires annuel. Il est fixé à 1.40 € par habitant
- **Inscription et tarification** : Gratuité des inscriptions.

Dispositions Générales

- **Durée** : Convention de 3 ans à partir du 1^{er} mai 2025, renouvelable tacitement chaque année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECISION DU MAIRE 2025

Contrat d'assurance SMACL jusqu'au 31 décembre 2030 pour 11 833,56 euros/an

Le rapport intégral des délibérations peut être consulté au secrétariat de mairie aux heures ouvrables de la mairie.








La mairie du Tronchet utilise l'application mobile INTRAMUROS pour vous informer.

Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les évènements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

Vitesse et priorité



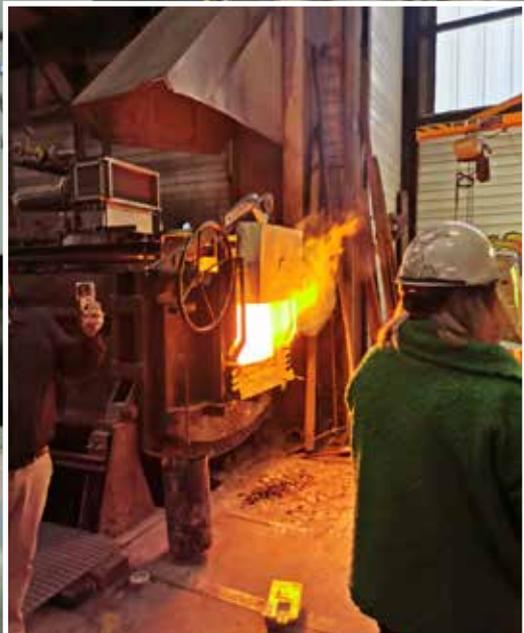
Le radar de vitesse installé régulièrement aux différentes entrées du bourg a permis de sensibiliser les conducteurs au respect de la limitation à 30 Km/h dans tout le centre bourg. Les relevés du radar montrent qu'il y a hélas encore quelques conducteurs qui ne respectent pas la limitation obligatoire. Ces relevés pourront être transmis à la Gendarmerie pour intervention si nécessaire.



Nous vous rappelons également que la priorité à droite s'applique à tous les croisements de rues au sein de la commune, ainsi qu'aux sorties des impasses et des lotissements, pour les rues non munies d'un panneau STOP.

DICRIM

En même temps que le bulletin municipal, vous avez reçu la nouvelle plaquette **DICRIM**. Ce **D**ocument d'**I**nformation **C**ommunal sur les **R**isques **M**ajeurs vous informe sur les dangers potentiels et sur la conduite à tenir en cas d'accident. Ce document est à conserver précieusement, en espérant cependant ne pas devoir l'utiliser.



Le retour des cloches

Suite à une visite de contrôle par des spécialistes, les 3 cloches de l'abbaye ont dû être déposées pour réparation, privant le village des sonneries horaires et surtout des volées lors des cérémonies et du glas lors de funérailles.

Après expertise par la société Art Camp, la cloche Adolphine qui pesait 723 kg a dû être fondue pour être recoulée.

Le 13 février 2025 a eu lieu la coulée de la cloche à la Fonderie PACCARD située à SEVRIERS, commune de Haute-Savoie proche d'ANNECY.

La coulée d'une cloche est le moment magique où, telle de la lave en fusion, le métal prend vie pour donner naissance à une cloche, véritable instrument de musique.

Le métal utilisé est un bronze particulier appelé airain ou bronze de cloche. C'est un alliage de 78% de cuivre et 22% d'étain, fondu et contrôlé à la cinquième heure de chauffe. Porté à une température variant entre 1030°C et 1230°C, le bronze en fusion est versé dans le moule de la cloche. Des gaz enflammés s'échappent des événements, résultat de la combustion de l'air présent dans le moule.

Avant la coulée, symboliquement, un morceau de l'ancienne cloche a été introduit dans le four par Régis PRUVOST (Adjoint au Maire). En présence de nos collègues élus de la commune de CORAY (29), de la société ART CAMP et de nombreux spectateurs, nous avons pu assister aux coulées de 4 cloches dont la plus imposante était celle du TRONCHET.

Pour clôturer cette journée, nous avons assisté à un concert Ars Sonora®, L'Ars Sonora®, Chant & Carillon est l'histoire d'une rencontre et d'un mariage heureux : celui du design et de la musicalité de la Cloche, celui du Chant et du concept Ars Sonora®, concept de sculptures musicales créé par la Fonderie PACCARD à l'aube du troisième millénaire, celui d'Anne et de Philippe PACCARD, la chanteuse et le fondeur de cloche.

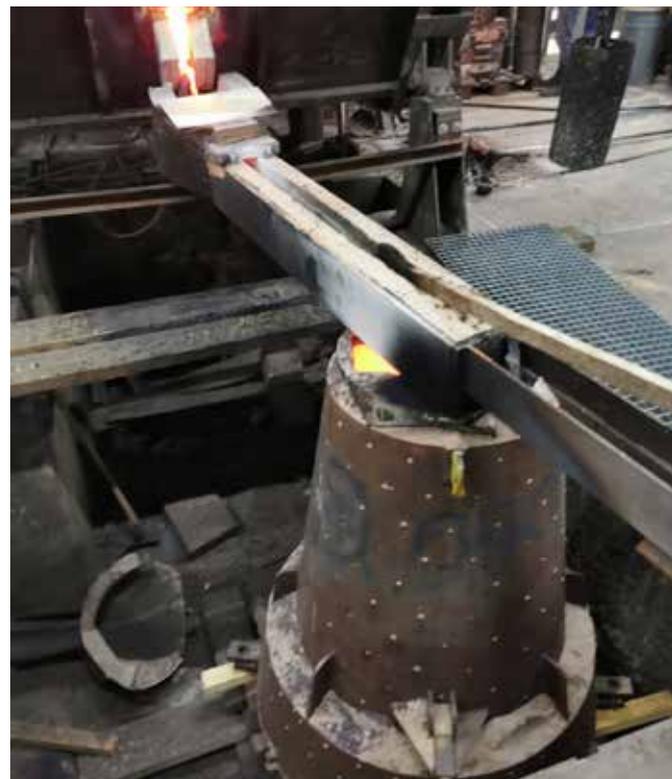
Nous remercions l'entreprise PACCARD pour son professionnalisme et son accueil.

La cloche Clotilde qui pèse 382 kg a pu être réparée par soudure dans une entreprise spécialisée basée en Autriche.

Quant à Michèle qui pèse 491 kg, et qui ne date que de 1968, elle a uniquement subi quelques opérations mineures de remise en état.

Après leur long périple, les Cloches sont revenues dans l'abbaye juste avant Pâques. Après la bénédiction d'Adolphine par Monseigneur d'ORNELLAS le 21 juin, les cloches ont été remontées et pourront sonner à nouveau très bientôt.

L'ensemble de ces opérations représente pour la commune une dépense de 53 770 €.





GROUPE SACPA

Votre centre animalier

Le Petit Caleuvre
35830 - Betton
betton@sacpa.fr / 02 99 60 92 22

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Restitution de votre animal

Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2025

| | |
|------------------------------------|----------|
| Forfait fourrière | 106,00€* |
| Identification puce électronique | 83,00€ |
| Animal décédé sur la voie publique | 70,00€ |

Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :

| | |
|------------------------------------|--------|
| Pour un animal mordeur ou griffeur | 96,00€ |
| Vaccin rage + passeport | 50,00€ |

La commune a un contrat de service avec le groupe SACPA pour la capture d'animaux errants et l'enlèvement de cadavres d'animaux sur le territoire de la commune. Les propriétaires des animaux concernés devront régler la facture des prestations selon les barèmes applicables.



Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

*Au-delà du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément de 11€ TTC pour les chats et 18€ TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

Si votre animal a bénéficié de soins particuliers au cours de son séjour, ces frais vous seront refacturés.

Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, nous pouvons réacheminer votre animal.

Veuillez prendre contact avec votre centre animalier.

VigiPets.fr

**Animal perdu, trouvé ?
Déclarez-le sur VigiPets.fr**



1 animal est perdu toutes les 10 minutes...
Ayons tous ensemble le réflexe VigiPets !

@VigiPets

Législation

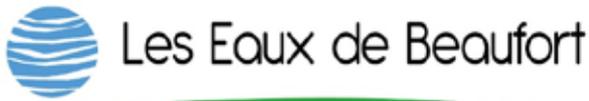
Délais légaux de garde des animaux en fourrière (art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés :

Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une association de protection animale.

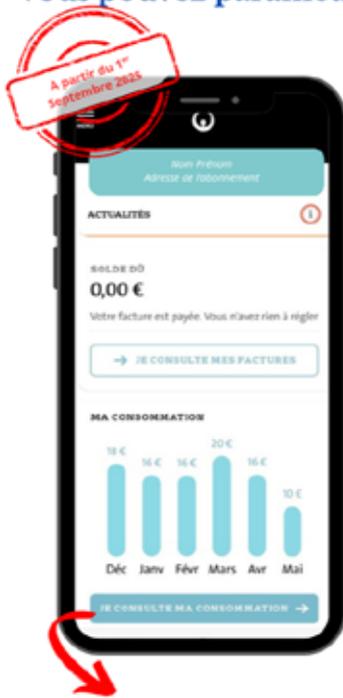
Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 45 000€ et de 3 ans d'emprisonnement.

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.



www.eaux-beaufort.fr

**Votre compteur est équipé !
Vous pouvez paramétrer vos seuils d'alertes !**



Vous pouvez :

- Lire vos consommations à la journée
- Lire vos pertes d'eau quand elles existent
- Paramétrer un seuil d'alerte à la journée
- Paramétrer une alerte en cas d'absence

Retrouvez-nous :



www.service.eau.veolia.fr

09.69.32.35.29

32 rue de la Rouelle
35120 DOL DE BRETAGNE

**40 LITRES,
ÇA ME
SUFFIT !
AU-DELÀ, T'ARRÊTE !**

Le volume essentiel, c'est quoi ?

40 L / jour / personne
pour s'hydrater, cuisiner et
rester propre

Les Volumes sur lesquels je peux agir :

- Le **volume technique** (lié à l'aménagement)
- Le **volume confort** (lié aux habitudes et aux loisirs)



HISSEZ EAU
les économies d'eau !

Attribution d'une aide
à l'installation d'un **récupérateur d'eau de pluie**
sous conditions.
+ d'infos sur www.eaux-beaufort.fr

32 rue de la Rouelle - PA Les Rolandières - 35120 Dol-de-Bretagne
Tél : 02 99 40 08 33 - contact@eaux-beaufort.fr - [f](#) [i](#)

Les Eaux de Beaufort



Les actualités du Sage des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne

[ÉTUDE]

Plan de gestion intégrée et règlement d'eau dans le Marais de Dol : l'étude avance

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) est un organisme public de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Il porte également la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne. Dans ce cadre, le SBCDol accompagne les services de l'Etat dans la définition d'un plan de gestion intégrée et d'un règlement d'eau dans le Marais de Dol.

Dès 2022, un comité de pilotage réunissant élus, acteurs socio-professionnels et services de l'État a été mis en place pour suivre ce dossier.

Les objectifs de cette étude sont précisément de :

- définir un plan de gestion permettant de satisfaire au plus juste les besoins actuels et futurs des usagers du Marais de Dol,
- aboutir à la construction d'un règlement d'eau à l'échelle du Marais de Dol.

Une première phase de Diagnostic de la gestion hydraulique et des usages du Marais de Dol sera bientôt finalisée.

Parallèlement, un comité technique dédié à des analyses techniques travaille depuis début 2025 sur des propositions de scénarii de gestion des niveaux d'eau et des ouvrages du marais. Ces derniers seront soumis fin juin 2025 au comité de pilotage chargé du suivi de cette étude.

L'arrêté préfectoral relatif au règlement d'eau des ouvrages structurants du Marais de Dol (vannes) gérés par l'Association syndicale des Dignes et Marais de Dol est attendu pour fin 2025. Il fixera le cadre de la gestion de ces ouvrages dans le but d'optimiser les niveaux d'eau vis-à-vis des enjeux environnementaux, dans le respect de la sécurité des personnes et des biens et dans la prise en compte des activités économiques.

Le plan de gestion s'adressera à différents maîtres d'ouvrage (collectivités, intercommunalités, syndicats, associations...) et partenaires financiers. Il détaillera les pratiques et actions à mettre en œuvre en adéquation avec le règlement d'eau. Il devra



régulièrement être révisé pour tenir compte des évolutions du milieu et des effets du changement climatique.

Etude financée à 50% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 20% par la Région Bretagne, 10% par le Département d'Ille-et-Vilaine, 20% par le SBCDol et l'association syndicale des Dignes et Marais de Dol.



Pourquoi un règlement d'eau dans le Marais de Dol ?

- Pour assurer la protection des personnes et des biens vis-à-vis des inondations possibles en période de crue,
- Pour préserver le fonctionnement de la zone humide et la biodiversité liée à ce milieu,
- Pour maintenir les activités économiques implantées sur ce territoire (agriculture, conchyliculture, pêche, chasse, sylviculture, tourisme...) et le développement des communes.

BESOIN D'INFOS, CONTACTEZ-NOUS !

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne
Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)
1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120
DOL DE BRETAGNE
☎ 02.57.64.02.54 - ✉ contact@sage-dol.fr



Les actualités du Sage des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne

Bienvenue sur notre nouveau site Internet
www.sage-dol.fr !

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDoI) vient de lancer son nouveau site Internet, fruit d'un long travail de réflexion et de rédaction, mené depuis plusieurs mois en partenariat avec l'agence Créasit de Nantes.

Nous vous invitons à découvrir ses différentes rubriques et fonctionnalités, en espérant que cela vous permette de vous faire une idée plus précise des actions de gestion de l'eau et des milieux aquatiques que nous mettons en œuvre.

Ce nouveau portail se veut **pédagogique et accessible** au plus grand nombre. Il est aussi un moyen d'améliorer l'intelligibilité des sujets liés à l'eau, parfois complexes à comprendre.

Il respecte les normes techniques d'accessibilité en vigueur, notamment à destination des personnes handicapées. De plus, il est compatible sur tous les supports (ordinateur, tablette, smartphone...).

Ce site a été conçu et développé dans une logique d'écoconception de services numériques (limitation de la consommation d'énergie notamment).



Enfin, pour ne rien manquer de nos actualités, **inscrivez-vous à la Newsletter !**

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions. Vous pouvez également nous proposer des actualités à relayer. Nous y serons particulièrement attentifs.

Site Internet financé à 50% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 20% par la Région Bretagne et 30% par le SBCDoI.

www.sage-dol.fr



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE

CRAMPES

NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

DT09/SBCDoI - SABEL

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

DT09/SBCDoI - SABEL

Les permanences et ateliers



Nos permanences et ateliers sont proposés sur les 18 communes de Saint-Malo Agglomération :

Ateliers :

de 9h30 à 11h30
Sur inscription en remplissant le formulaire sur le site de Saint-Malo Agglomération

Permanences :

Les permanences sont possibles sur toutes les communes du territoire mais uniquement sur rendez-vous.



Un service de Saint-Malo Agglomération

NOUS RENCONTRER :

NOUS ÉCRIRE :

9, chemin de La Noé (Derrière la Maison médicale)
Château-neuf d'Ille-et-Vilaine
02 99 89 15 20

Horaires d'ouverture du MAPE
du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Attention : Fermé le lundi après-midi



Le service de **Saint-Malo Agglomération** dédié aux **parents** et **professionnels** de la **petite enfance**



Conception : Communication Saint-Malo Agglomération - Création graphique : Cocktail Graphic - Photos : Freepeak - Impression : Imprimerie du Rimou - 200 exemplaires sur papier recyclé.



Vous êtes un-e professionnel-le de la petite enfance...

Le service « Mape » vous informe et vous conseille sur :

- > Votre **profession**, vos **droits**, vos **obligations** et **conditions d'exercice** ;
- > l'**écoute** et le **soutien** dans votre profession (entretiens, soirée d'échanges, formation professionnelle, ateliers ...);
- > Votre **statut de salarié(e)** du parent qui vous emploie.

Et tout au long de l'année, parents et professionnels sont invités à participer aux conférences thématiques et aux différents événements proposés par le "Mape" : festy'mape, fête de l'été ...

Vous êtes parents ou futurs parents ...

Le service "Mape" (Malo Agglo Petite Enfance) vous propose :

- > Une **aide** pour la recherche d'un **mode d'accueil** ;
- > Des **informations** sur les **démarches** liées à votre **rôle d'employeur** (contrat de travail, démarches administratives, aide financière...);
- > Un **accompagnement** autour du **projet d'accueil** de votre **enfant**.



Le service "Malo Agglo Petite Enfance" propose également un **agenda d'animations** et d'**événements** tout au long de l'année, et bien sûr des **animations** entièrement **dédiées** aux **jeunes enfants**...

A l'occasion des ateliers :

- > pour leur permettre de **rencontrer** d'**autres enfants** et d'**autres adultes** ;
- > et faire des **expériences nouvelles** à travers des **activités ludiques** et **variées**.

Recensement des jeunes de 16 ans

Tous les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire. Pour procéder à l'inscription, le jeune doit se présenter en mairie muni de son livret de famille ainsi que d'une pièce d'identité. La deuxième étape consiste à s'inscrire sur le site internet majdc.fr pour être convoqué à la « Journée Défense et Citoyenneté » environ 1 an après le recensement en mairie.

La participation à cette Journée, qui ne dure en fait que moins de 3 heures, est obligatoire pour tous les français, hommes et femmes, et doit être effectuée entre le 16^e et le 25^e anniversaire.

Attention : le Certificat Individuel de Participation à la Journée Défense et Citoyenneté est indispensable pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, Baccalauréat, Permis de conduire, etc.).



Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh

à compter du 2 juin 2025

Simple & rapide



- Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 € par famille pour inscription tardive sera appliquée.
- Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS
www.breizhgo.bzh/transports-scolaires
02 99 300 300 Prix d'un appel local
 Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
 Email : antennederennes.transports@bretagne.bzh

RÉGION BRETAGNE
 Espace territorial de Rennes-St Malo-Redon
 Antenne des transports de Rennes
 283 avenue du général Patton | CS 21101
 35711 Rennes Cedex 7

Le Tronchet

PERMANENCES 2025

Aide à la réalisation de vos démarches administratives

Une semaine sur deux le mardi de 14h00 à 17h00

Saint-Malo Agglomération



| | | |
|---------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| JANVIER Le 14, le 28 | FÉVRIER Le 11, le 25 | MARS Le 11, le 25 |
| AVRIL Le 08, le 22 | MAI Le 06, le 20 | JUIN Le 03, le 17 |
| JUILLET Le 01, le 15, le 29 | AOÛT Le 26 | SEPTEMBRE Le 09, le 23 |
| OCTOBRE Le 07, le 21 | NOVEMBRE Le 25 | DÉCEMBRE Le 09, le 23 |

Avant tout déplacement, contactez les médiateurs au 02 99 89 61 37 pour savoir quels documents apporter.

Les Amis de la Nature à Mireloup

Vous ne connaissez peut-être pas
l'Union Touristique des Amis de la Nature...



Il s'agit d'un mouvement né il y a 130 ans (créé en Autriche en 1895), engagé dans le tourisme social, l'échange entre les peuples, l'éducation populaire et l'éco-citoyenneté. Il comprend une fédération Internationale, diverses fédérations nationales, dont Les Amis de la Nature France (ANF), ainsi que des fédérations régionales ou départementales.

Les associations locales affiliées aux Amis de la Nature France gèrent plus de 50 installations de vacances (maisons et campings) dans tout le pays. A travers le monde, il existe plusieurs centaines de maisons des Amis de la Nature.

Ainsi, à Mireloup, l'association locale Bretagne Côte d'Emeraude, forte de plus de 100 adhérents, est propriétaire d'un gîte disposant de 21 couchages (15 dans le gîte lui-même et 6 dans un chalet bois). Le fonctionnement est assez semblable à celui des gîtes d'étape ou des refuges de montagne. Le gîte de Mireloup est accessible à tous les adhérents des Amis de la Nature, quelle que soit leur association locale de rattachement. Les non-adhérents peuvent également être accueillis à Mireloup moyennant un tarif différencié.

De même, l'adhésion à notre association locale permet d'accéder à toutes les maisons Amis de la Nature référencées en France et à l'étranger.

Les prix proposés sont très attractifs grâce au bénévolat des membres de l'association qui entretiennent eux-mêmes les locaux et accueillent les vacanciers.

L'association propose aussi des activités diverses, notamment de plein air : randonnées, visites de sites touristiques, sorties culturelles, etc.

Ainsi, du 15 au 22 septembre prochain, nous recevrons une vingtaine d'adhérents Amis de la Nature venus de toute la France, pour leur faire découvrir les plus beaux sentiers de randonnée de la région, de la Baie du Mt-St-Michel jusqu'au Cap Fréhel.



Une date à retenir : le samedi 27 septembre, à partir de 13h30, une partie de palets est organisée à Mireloup, Venez y nombreux !

CONTACT :

Adresse mail de l'association :

utan.bretagnecotedemeraude@orange.fr

Pour réserver à Mireloup : téléphone 06 27 81 89 79

ou mail resamireloup35@gmail.com

Site des Amis de la Nature France : www.amis-nature.org

APE

Chers Tronchetois,

Nous tenions à remercier chaleureusement l'ensemble de nos sponsors et commerçants locaux pour leur soutien et leur gentillesse dans l'aide apportée pour la mise en place de la fête de l'école du Tronchet et de Tressé, qui a eu lieu le dimanche 22 juin.

Grâce à leur implication et à leur générosité, nous avons pu proposer de merveilleux lots à gagner pour la tombola.

Cette année encore, nous avons eu la chance de collaborer aussi avec les enseignants des deux écoles, et nous sommes ravis des moments passés ensemble. Votre engagement contribue à faire de notre association un lieu de partage et de convivialité.

Merci à l'ensemble des parents/bénévoles pour leur soutien.

Nous avons hâte d'accueillir de nouveaux parents l'année prochaine au sein de l'association, dans la joie et la bonne humeur. Ensemble, continuons à faire grandir notre belle communauté.



L'équipe APE

Artistes peintres

EXPOSITION DE PEINTURES

du 11 au 19 octobre 2025
à la salle annexe de la mairie

Comme l'an passé, des artistes-peintres, tous amateurs, de la commune vont organiser une exposition de leurs tableaux. Ils vous invitent à les rejoindre.

Vous dessinez, vous peignez suivant votre sensibilité, dans votre technique (acrylique, huile, encre, pastel, fusain, aquarelle, gouache ou autre) et sur tout support, rejoignez-les. Vous êtes nombreux sur la commune à avoir ces talents. Pour y participer, complétez le bon de participation disponible auprès de la mairie.

Cette exposition sera l'occasion de nous rencontrer et faire connaissance, de parler de nos pratiques, d'échanger avec les visiteurs.

Les enfants de l'école, sous l'égide du directeur et des enseignants, montreront également leurs talents.



Le Comité des Fêtes du Tronchet

Une nouvelle dynamique en marche !

Après le départ de Nathalie, Xavier et Arno, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement sans faille et toutes les belles actions menées ces dernières années, le Comité des Fêtes du Tronchet connaît un nouvel élan. Bonne nouvelle : Xavier reste présent en tant que bénévole actif ! Le vendredi 30 mai, l'élection des nouveaux membres a marqué une étape importante avec le retour de Carole et l'arrivée de Tiphaine, qui viennent renforcer une équipe en pleine réorganisation, mêlant anciens et nouveaux bénévoles motivés. Cette nouvelle dynamique s'accompagne d'un appel à toutes les bonnes volontés : nous avons toujours besoin de bénévoles pour les événements à venir. Merci à celles et ceux qui répondent déjà présents !

Parmi les rendez-vous attendus, notez dès maintenant la date du

18 octobre : la **nouvelle fête de l'automne** proposera une **soirée tartiflette suivie d'une grande soirée dansante** ! Un moment convivial à ne pas manquer. Le Comité sera également mobilisé pour le **Téléthon**, et d'autres **surprises** sont en préparation pour animer la fin de l'année.

Côté matériel, les locations continuent de rencontrer un beau succès : **vaisselle, tables et bancs, tonnelles** sont très demandés. Pour mieux répondre à vos besoins, le comité a récemment investi dans un **nouveau barnum** et des **mange-debout avec housses**, pratiques et élégants pour vos événements privés ou associatifs.

Le Comité des Fêtes est en pleine relance et plus motivé que jamais à faire vivre notre commune. Nous espérons que de nouvelles personnes nous rejoindront pour co-construire les festivités de **2025 et 2026**. Ensemble, faisons du Tronchet un village toujours plus vivant !





Club Multi Activités

Depuis bientôt 2 ans, le club se réunit 2 fois par mois (de 18h30 à 20h30 dans la salle annexe de la mairie) pour partager différentes activités manuelles (couture, peinture, macramé...) accessibles à tous quelque soit votre niveau.

Au regard des différents temps forts de l'année (Automne, Noël, Pâques..), divers projets sont proposés.

La première réunion de rentrée aura lieu le mercredi 10 septembre à 18h30 en salle annexe de la mairie. N'hésitez pas à y venir pour nous rencontrer et nous rejoindre.

Marche, Détente et Découverte



Vous vous êtes sans doute déjà demandé ce qu'était ce groupe de randonneurs en tenue de marche qui se retrouve au village tôt le matin.

Il s'agit du club de randonnée du Tronchet, un groupe de personnes qui ont toutes compris les bienfaits sociaux et physiques de la marche régulière.

Nous accueillons tout le monde : aucune expérience n'est requise, juste l'envie de se faire de nouveaux amis et de profiter de la beauté de la campagne et de la côte.

La marche présente de nombreux avantages pour la santé physique et mentale :

1. Amélioration de la santé cardiovasculaire et de la circulation sanguine,
2. Impact bénéfique sur le sommeil, la digestion, le poids,
3. Renforcement musculaire et osseux,
4. Réduction du stress et de l'anxiété, stimulation cognitive,
5. Renforcement du système immunitaire,
6. Facilité d'accès et faible risque de blessure.

C'est aussi et surtout un excellent moyen pour passer du temps avec des amis ou des proches, faire de nouvelles connaissances, discuter et renforcer les liens sociaux.

En résumé, la marche est une activité simple, peu coûteuse, mais extrêmement bénéfique pour la santé.

Venez nous rejoindre !!

CONTACT :

<https://rando-letronchet35.fr/>



Dojo

"Il n'y a pas de hasards, il n'y a que des rendez-vous"

Citation attribuée à Paul Éluard

Au commencement de chaque aventure humaine il y a certes des initiateurs qui ébauchent, esquissent et expliquent avec enthousiasme et conviction leur vision. Mais tout cela ne prend forme et ne devient possible que si vous êtes entendus et compris par une personne qui visualise et croit fort à votre projet, vous donne sa parole et met tout en œuvre pour vous permettre de le faire aboutir.

Alors permettez-nous, en préambule, de remercier sincèrement, amicalement et chaleureusement Monsieur Pascal Briand, Maire du Tronchet qui, il y a 12 ans, nous a fait confiance, nous a accompagné avec le conseil municipal durant toutes ces années, et sans qui la création du « Dojo de la Forêt du Mesnil » n'aurait jamais vu le jour.

Notre Club a ouvert ses portes en Septembre 2013 avec pour membres du bureau des amis et de la famille.

Dès sa création sont arrivés en nombre les premiers adhérents, enfants et adultes, à nos cours de Judo et Jujitsu.

Un signal fort qui nous avait conforté dans l'idée que nous étions au bon endroit pour faire découvrir notre discipline.

Durant les premières années, des pratiquants(e) et/ou des parents de pratiquants(e) se sont investis bénévolement soit comme Présidents(e), soit comme membres du bureau, pour faire vivre notre association. Se sont alors succédés Mary-Morgane KERMANACH-KERGOSIEN, Laetitia CHAPPE, Isabelle CHATELET, Maud BESNARD, David HAMONIAUX. Il nous tenait à cœur de nommer et remercier vivement tous les bénévoles qui se sont succédés pour assurer la pérennité de notre Club.

Depuis 8 ans une nouvelle équipe dirigeante a repris le flambeau.

- Président : David GAULT
- Trésorier : David HAMONIAUX
- Secrétaire : Nathalie GAULT

12 années de bonheur, de réflexion et de remise en question pour être force de proposition, se réinventer et tenter d'élargir le champ de nos pratiques. Ainsi sont venus progressivement s'ajouter la Self défense au Féminin puis le Krav Maga adultes/ados et enfin depuis 3 ans le Taïso Cross Training.

À chaque étape vous avez répondu présents et nous avez insufflé toute l'énergie nécessaire au développement de nos activités sportives. Pour cela, nous vous disons MERCI. Votre soutien, votre engagement, et votre enthousiasme nous ont motivé à donner toujours plus.

La réussite de ce projet ambitieux ne vaut que si elle est partagée avec tous les acteurs, c'est-à-dire VOUS !

Sous l'impulsion de nos deux professeurs, Édouard et Jérôme, nous sommes passés d'une soixantaine de pratiquants la première année à presque 120 ces dernières saisons avec une majorité de « Tronchetois » et « Tronchetaises ». Votre fidélité nous touche particulièrement. Est-ce utile de vous dire combien nous sommes fiers de vous avoir eus parmi nous et fiers de la confiance que vous nous avez renouvelée au fur et à mesure des années. Certains(es) nous accompagnent depuis le début ! MERCI

Nous avons grandi ensemble et « un peu » vieilli ensemble.

Edouard a atteint l'âge de la retraite et va en profiter pour s'adonner à ses autres passions. Jérôme développe un projet sportif qui l'éloigne de nos terres et nous, Président et membres du bureau, avons déjà émis le souhait de nous retirer progressivement.

Vous l'aurez compris, c'est le cœur un peu lourd que nous vous annonçons la fin de nos activités et de notre Association.

Restent les souvenirs de tous ces beaux moments partagés avec vous.

Cette aventure sportive et humaine a tissé des liens très forts entre nous mais aussi entre vous et nous.

12 années de bonheur ! On ne perdure pas aussi longtemps sans que des affinités et des amitiés se nouent. S'entraîner ensemble sérieusement sans se prendre au sérieux, c'étaient l'ADN et le leitmotiv de notre Club. Bien au-delà des performances, ces rendez-vous hebdomadaires étaient des vrais moments de plaisir et de partage où se conjuguait sport, ambiance et bonne humeur.

Nathalie GAULT, David HAMONIAUX et moi-même sommes fiers du parcours accompli ensemble pendant toutes ces saisons. Les défis étaient nombreux, mais les succès l'étaient tout autant !

Grâce à vous, notre Club s'est fortifié, nos projets ont pris vie, et notre passion a été récompensée par votre fidélité.

Pour ceux de vos enfants qui souhaiteraient continuer à pratiquer le Judo, nous ne vous conseillons que les très bons Clubs de Dol, St-Jouan, Plouër/Rance et de la J.A St-Malo qui disposent de professeurs dont la pédagogie, l'enthousiasme et le sérieux sont unanimement reconnus. Il y a aussi du Taïso dans les Clubs de Dol, Plouër/Rance et de la J.A St-Malo.

Nous remercions, non sans émotions, le livre de cette belle aventure humaine.

Tous nos remerciements vous sont dédiés ainsi qu'au conseil municipal, pour ne citer que ceux que nous connaissons (Sandrine, Régis, Robert... sans oublier les autres).

Nous remercions également toutes les Associations du Tronchet qui nous ont fait une place et accueillis avec bienveillance.

À Monsieur Pascal BRIAND, Maire du Tronchet, nous souhaitons, les membres du bureau, les professeurs et moi-même, manifester notre gratitude et adresser avec sincérité un grand MERCI. Merci d'avoir cru en nous, de nous avoir accompagnés, d'avoir été présent à chaque étape, en un mot, merci de nous avoir permis d'exister et de vivre cette belle épopée.

Quant à moi, après avoir passé 10 ans comme pratiquant, j'ai été honoré et heureux d'avoir assuré pendant 8 ans le rôle de Président du Club au sein de la commune du Tronchet. Ce fut un plaisir énorme d'avoir partagé autant de joie, d'échange, de fou rire et de plaisir sportif avec les uns et les autres. Il y a un proverbe qui dit que seules les montagnes ne se rencontrent pas, je garde donc au fond de moi l'espoir et le plaisir de vous croiser à nouveau. Portez-vous bien et prenez soin de vous.

Sportivement et amicalement.

David GAULT,
Président du Dojo de la Forêt du Mesnil

Gym détente

La gym volontaire est une pratique qui mérite d'être mise en avant pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, elle favorise le bien-être physique et mental. En s'engageant dans des activités physiques régulières, les participants améliorent leur condition physique, renforcent leur musculature et augmentent leur endurance.

Cela contribue non seulement à une meilleure santé, mais aussi à une amélioration de l'humeur et à une réduction du stress.

La gym volontaire est accessible à tous, quel que soit l'âge ou le niveau de forme physique.

Elle encourage la convivialité, permettant aux gens de se rassembler, de partager des moments agréables et de créer des liens sociaux. C'est un excellent moyen de se motiver mutuellement et de s'encourager à persévérer dans ses efforts.

En somme, la gym volontaire est une belle opportunité pour prendre soin de soi, se divertir et rencontrer des personnes partageant les mêmes intérêts. C'est une approche positive et enrichissante de l'activité physique qui mérite d'être célébrée !

Avec de la régularité et de la motivation, vous découvrirez rapidement ses nombreux bienfaits.

De plus pour agrémenter notre année, un repas annuel est organisé tous les ans courant mars et un pique-nique clôture la saison en deuxième quinzaine de juin. Des moments partagés qui permettent d'échanger en toute convivialité.



Alors, pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui ?

Les séances mixtes auront lieu **tous les mardis de 19h15 à 20h15** et **les jeudis de 15h15 à 16h15** à la salle des fêtes de Le Tronchet pour une **cotisation annuelle de 55€ hors vacances scolaires**.

La reprise s'effectuera **le mardi 2 septembre** et **le jeudi 4 septembre** en portes ouvertes et profitez-en pour y participer **gratuitement**.

CONTACT :

Catherine Boursier : 06 80 20 22 13

Catherine Jouenne : 06 86 50 92 15





UNC

Lors de la commémoration du 8 mai 1945, un large public s'était rassemblé près du monument aux morts. Après la lecture des textes des autorités, les enfants de l'école Albert Aubry nous ont fait apprécier le poème de Sonia CHENITI « Poème pour la paix ». A l'issue de la cérémonie, un détachement s'est rendu sur les deux autres monuments de la commune (Croix de la Mission et Saint Yvieux), puis le verre de l'amitié offert par la municipalité s'est déroulé dans la salle annexe.

Le samedi qui a suivi la commémoration a permis à une vingtaine d'adhérents de se rendre sur la Rance pour un repas croisière à bord du Chateaubriand. Tout le monde a apprécié cette sortie qui s'est déroulée sous un soleil radieux.



Poème pour la paix

Si tu crois qu'un sourire est plus qu'une arme,
Si tu crois à la puissance d'une main offerte,
Si tu crois que ce qui rassemble les hommes est plus important que ce qui les divise,
Si tu crois qu'être différents est une richesse et non pas un danger,
Si tu sais regarder l'autre avec un brin d'amour,
Si tu sais préférer l'espérance au soupçon,
Si tu estimes que c'est à toi de faire le premier pas plutôt qu'à l'autre,
Si le regard d'un enfant parvient encore à désarmer ton cœur,
Si tu peux te réjouir de la joie de ton voisin,
Si l'injustice qui frappe les autres te révolte autant que celle que tu subis,
Si pour toi l'étranger est un frère qui t'est proposé,
Si tu sais accepter qu'un autre te rende service,
Si tu partages ton pain et que tu saches y joindre un morceau de ton cœur,
Si tu crois qu'un pardon va plus loin qu'une vengeance,
Si tu sais chanter le bonheur des autres et danser leur allégresse,
Si tu peux écouter le malheureux qui te fait perdre ton temps et lui garder le sourire,
Si tu sais accepter la critique et en faire ton profit sans la renvoyer et te défendre
Si tu sais accueillir et adopter un avis différent du tien,
Si tu refuses de battre ta coulpe sur la poitrine des autres,
Si pour toi l'autre est d'abord un frère,
Si la colère est pour toi une faiblesse, non une preuve de force,
Si tu préfères être lésé que de faire tort à quelqu'un,
Si tu refuses qu'après toi ce soit le déluge,
Si tu te ranges du côté du pauvre et de l'opprimé sans te prendre pour un héros,
Si tu crois que l'amour est la seule force de persuasion,
Si tu crois que la paix est possible, alors la paix viendra !

Sonia CHENITI



La fête de la libération

Au lendemain de la libération

Après la libération du Tronchet le 3 août 1944, malgré les restrictions, la vie est meilleure : plus de denrées alimentaires, plus de liberté pour circuler, plus, plus... ces petits riens que l'on apprécie grandement.

Des fêtes sont organisées pour venir en aide aux prisonniers de guerre : courses de chevaux à Plerguer, compétition de natation dans l'étang de l'Abbatiale et aussi « bals défendus » dans les hameaux.

Le tabac se faisant rare, des plantations poussent un peu partout en toute illégalité.

Au fur et à mesure de l'avancée des troupes alliées, les prisonniers de guerre sont libérés après cinq ans de captivité : F. Delamaire, F. David, P. Ferré, M. Eloi, les frères Goger et bien d'autres. Certains devront attendre plusieurs mois pour rentrer au pays : Alexandre Briot ne sera de retour qu'en août 1945.

Préparation du 8 mai 1945

Depuis quelques jours, les réjouissances se préparent : aux landes de Villegâte les filles tricotent des petits chapeaux tricolores. Avec des sous percés, elles fabriquent des insignes tricolores à porter à la boutonnière.

Dans les maisons, les douilles d'obus brillent et font désormais partie du décor.

Il est de bon goût de s'habiller en tenue militaire américaine, avec galons ! Avec des écrous en laiton récupérés sur les chars américains, de jeunes ajusteurs fabriquent des chevalières avec les lettres RF finement ciselées.

Des réunions ont lieu sous le préau de l'école. La population y

est nombreuse. Albert Aubry, ancien instituteur au Tronchet, député, grand résistant, déporté, est présent. Il pèse quarante-cinq kg. Les prisonniers libérés sont mis à l'honneur.

Chacun souhaite s'exprimer et y va de son petit discours.

A haute voix, Ernest prend la parole et réclame le silence : « Un peu de silence, Bébert va nous jouer les hymnes nationales. » Et Henri reprend : « Les hymnes nationaux ! ». Bébert poursuit : « Étant responsable du PC qui a tant donné pour la paix, j'ai le droit à la parole. »

Et Bébert joue les hymnes nationaux avec son accordéon !

Albert Aubry improvisera un discours dans lequel il évoquera le peu d'activité agricole au Tronchet. Dans le contexte de la fête, cherchez l'énigme...

Des rabat-joie, dans leur déclaration, disent qu'il faut chasser les collabos.

Mais l'ambiance est plutôt à la fête.

Et voici venu le jour du 8 mai.

Le matin, les réfugiés ont annoncé que le soir ce sera la fête au village : « On va brûler Hitler ! »

A la menuiserie, ils ont rempli deux sacs de copeaux. Avec une cotte à bretelles bourrée de ces copeaux, on fabrique le tyran : mèche de cheveux et moustache hitlériennes, croix gammées à gogo. Il est attaché à un poteau entouré de fagots. Une ronde se forme, on chante, on danse. Aristide, armé d'un fusil Mauser, tire dangereusement. Les fagots sont allumés. C'est la fête ! La soirée se poursuivra par une virée des celliers et dans des tirs de fusil Mauser.

Roland David



*Le maire, les élus et le personnel communal
vous souhaitent un bel été !*

